

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1693 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EXOTEST

N° SIREN : 439941576

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités en :
and Cofrac rules of application for the activities of in :

MATERIAUX / MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES A MATRICE ORGANIQUE
MATERIALS / PLASTIC MATERIALS AND ORGANIC COMPOSITES
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT
(INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT
CLIMATIQUE ET MECANIQUE
INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / ALL EQUIPMENT AND PRODUCT
(INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO ENVIRONMENTAL AND MECHANICAL TESTING

réalisées par / *performed by :*

EXOTEST

3 RUE DU FOUR SAINT JACQUES
ZAC DE ROYALLIEU
60200 COMPIEGNE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **22/07/2020**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1693 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1693 [Rév 10](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1693 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EXOTEST
3 RUE DU FOUR SAINT JACQUES
ZAC DE ROYALLIEU
60200 COMPIEGNE

Dans son unité technique :

- Laboratoire d'essais

Elle porte sur :

voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire d'essais

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUIT D'INGENIERIE / Tout équipement et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais en environnement climatique et mécanique / Essais en environnement climatique (38)				
N°	Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode
1	Composants, équipements ou autres articles	Essais de froid	Température	Essais de froid dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> • froid avec variation lente de la température
2		Essais chaleur sèche		Essais chaleur sèche dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> • chaleur sèche avec variation lente de la température
3		Essais chocs thermiques		Essais chocs thermiques dans une enceinte thermique : <ul style="list-style-type: none"> • choc thermique : unique ou alterné
4		Essais de simulation solaire	Irradiance Température	Essais de simulation solaire par rayonnement : <ul style="list-style-type: none"> • exposition par des sources lumineuses – Lampe à ARC Xénon • exposition par des sources lumineuses UV

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale

MATERIAUX / Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais mécaniques (93-1)				
N°	Objet	Nature d'essai ou d'analyse	Caractéristique mesurée ou recherchée	Remarques / Limitations
5	Matériaux plastiques	Essai de traction	Contrainte en traction (MPa) Contrainte (MPa) et déformation (%) au seuil d'écoulement Contrainte (MPa) et déformation (%) à la rupture Résistance en traction (MPa) et déformation en traction correspondante (%)	Particularité : la déformation est mesurée sur la base du déplacement de traverse Exclusion : détermination du coefficient de Poisson

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale

MATERIAUX/ Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques (93-4)				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Remarques / Limitations
6	Matériaux plastiques et composites avec ou sans revêtement	Cotation sur échelle de gris	Comparaison visuelle, en cabine à lumière, des couleurs d'un matériau coloré après essai de photo vieillissement UV et d'un étalon de couleur dans des conditions définies	Limitation : échelles de gris avec éclairage D65 uniquement (lumière naturelle) Exclusion : Présence de métamérisme et de fluorescence
7		Relevés colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques	Exclusion : Présence de métamérisme
8		Brillant et écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un matériau avant et après essai de vieillissement, puis calcul de l'écart de brillant	Exclusion : pas de mesure de l'épaisseur du feuil sec du revêtement

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **22/07/2020** Date de fin de validité : **31/01/2021**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Julie RAMET

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1693 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr